Arrêté N° 2025-212
portant nomination de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;
Vu la délibération N°2025-09 portant élection de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN en qualité de Présidente de l'Université, pour une durée de quatre ans à compter du 6 février 2025 ;

Arrête :

Article 1 : Monsieur Gilles GESQUIERE, Professeur des Universités, est nommé chargé de mission « innovation ».

Article 2 : Cette mission prend effet à compter du 14 mars 2025 et prendra fin le 31 août 2025.

Article 3 : Conformément à l'article 38 des statuts de l'Université susvisés, la lettre de mission de l'intéressé sera rédigée et publiée sur les sites institutionnels dans un délai de six mois à compter de la date de la nomination.

Fait à Lyon, le 28 février 2025,

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)
Campus Berges du Rhône – 16, quai Claude Bernard – F69365-Lyon cedex 07
Téléphone : +33(0)4 78 69 74 58
dajim@univ-lyon2.fr – www.univ-lyon2.fr